
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 8 (1980)

DOI: 10.11588/fr.1980.0.50398

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

de la royauté et enserrées dans leurs réseaux de relations et d'alliances. Le roi de France est leur seul maître. Sauf Marigny, ils ont été choisis par Philippe le Bel pendant la crise de la guerre franco-anglaise, de 1294 à 1297 (p. 49).

J. Strayer note également (p. 76-77), et, à mon avis, très justement, que nous manquons d'informations sur l'attitude et sur le rôle des grands seigneurs qui, comme le comte de Saint-Pol ou Gaucher de Châtillon, étaient à même de s'entretenir non officiellement avec le roi et de l'influencer: «It may be possible that all students of the reign have overestimated the influence of the professional bureaucrats, because they are the men who have left some record of their opinions». Il est donc finalement difficile de préciser quels sont les hommes qui ont pesé sur les décisions royales. On peut même se demander si Philippe le Bel était accessible à l'influence ou à la flatterie.

Ce roi a été obsédé par l'argent. Dès 1290, il se rend compte que ses revenus ordinaires sont insuffisants, même en période de paix. Il cherche d'abord à améliorer la rentrée de ces revenus ordinaires et institue des receveurs auprès des baillis et des sénéchaux. L'amélioration étant insuffisante et Philippe IV ne se résignant pas à rester pauvre, il cherche d'autres sources de revenu, décimes du clergé prélevées annuellement de 1295 à 1301, impôts sur le revenu ou sur le capital, taxes sur les transactions, mutations de monnaies. Ces prélèvements ont détérioré son image dans l'opinion et ont suscité des protestations; mais ils ont permis au roi de mener des opérations militaires ou diplomatiques coûteuses. Reste à savoir si l'argent a permis de faire la guerre ou si c'est la guerre qui a servi de prétexte et de justification à l'impôt.

En de substantiels chapitres. J. Strayer décrit l'administration du royaume, puis les relations de Philippe le Bel avec l'église, avec les pays voisins et avec son peuple. Plutôt que de chercher à élucider les problèmes difficiles, comme les véritables motifs de l'arrestation des templiers ou la sévérité de Philippe envers l'adultère de ses brus, l'auteur décrit le mécanisme de l'action gouvernementale, la structure de l'administration, la carrière des officiers. Ce livre, qui est l'aboutissement de toute une vie de recherches autour de Philippe le Bel, est une remarquable étude de société politique entre 1285 et 1314.

Raymond CAZELLES, Chantilly

Arlette HIGOUNET-NADAL, Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles. Etude de démographie historique, Bordeaux (Fédération historique du Sud-Ouest) 1978, in-4^o, 458 p., 14 illustrations, 26 graphiques et tableaux dans le texte, 6 cartes et graphiques hors texte (Etudes et documents d'Aquitaine, 4).

Partons des résultats de cette recherche minutieuse qui utilise toutes les sources qui donnent quelques précisions, sans négliger la ville de Périgueux dans son ensemble et la place de celle-ci dans l'histoire urbaine.

La Cité, sans expansion, resta enfermée dans son enceinte du III^e siècle. Le Puy-Saint-Front, malgré de considérables variations de population, conserva toujours la même enceinte (enceinte munie de 5 portes dont la Porte Taillefer, véritable forteresse). Cette originalité de Périgueux s'explique par des modifications de densité à l'intérieur de l'enceinte et par l'existence de faubourgs à la population très variable (Carte hors texte: Périgueux et ses faubourgs aux XIV^e et XV^e siècles et excellentes descriptions et explications pages 77-116).

Le chiffre de la population de Périgueux connut trois maxima (graphique de la population de Périgueux, hors texte) en 1330, en 1365 et en 1490. Ces trois maxima sont très largement liés à l'immigration dont les temps forts se situent au début du XIV^e siècle, dans la décennie 1360-1370 et à la fin du XV^e siècle. En 1330, 2445 foyers sont connus à Puy-Saint-Front, soit environ 600 habitants à l'hectare; très forte densité qui laissera sceptique face à celle de Besançon (Fictier),

par exemple, mais comparable à celle de Gênes (Heers). Entre 1330 et 1365, de nombreux facteurs expliquent la baisse puis la remontée rapide de la population. Aux phénomènes négatifs de l'entassement, de l'épidémie, de la disette et de la guerre, un afflux exceptionnel d'étrangers en 1347 et une Grande Peste relativement moins meurtrière qu'on ne l'aurait crû (la peste de 1400 a des pourcentages de mortalité semblables) apportent des correctifs positifs. On comprend mieux les creux démographiques entre 1365 et la fin du XIV^e siècle d'une part et au milieu du XV^e siècle d'autre part en regardant les chiffres des »Charités« distribuées par la ville. En 1374, à la Charité du mardi gras, on distribua de la chair à 4000 personnes et à la Pentecôte, ce furent 6000 personnes qui reçurent du pain. En 1434-1435, la ville ne put même pas distribuer de Charités, si grande était la misère de tous. Sur la misère au moment de ces creux démographiques, l'auteur revient souvent. C'est une misère réelle et non pas, comme certains historiens l'ont imaginé, une fuite devant l'impôt. Les gens se lancent sur les routes dans l'espoir d'un pays aux conditions de vie moins mauvaises. Ainsi, en 1480-1484, et surtout en 1482, dans un moment terrible du point de vue sanitaire et économique, on constate qu'à Périgueux il y a paradoxalement beaucoup de monde, simplement parce que la ville était alors un îlot de mieux relatif et partant un centre d'attraction.

Sur les structures familiales, l'auteur lui-même souligne l'insignifiance de certains résultats. La pérennité des familles est due au »hasard qui a donné ou refusé des fils« (p. 207). On peut se demander s'il était utile de consacrer quelques 80 pages à la publication des tableaux de longévités familiales, d'autant plus que l'auteur les a bien exploités. Dans chaque famille de Périgueux s'établissait une hiérarchie sociale, l'aîné se trouvant généralement au niveau le plus élevé; point de classes mais des groupes de niveaux différents à l'intérieur des familles. On comprend mal alors pourquoi l'auteur parle d'une »Emigration définitive . . . dans l'église . . .« (p. 268-269) qui viserait à maintenir tous les membres d'une famille dans une »classe«. Un testament ne suffit pas à prouver une règle et, que des filles deviennent religieuses, des fils clercs et moines relève plus que d'une »mode«. Pourquoi refuser droit de cité à la vie religieuse!

Insistons finalement sur les exposés méthodologiques, très intéressants, où l'auteur montre son cheminement des sources aux résultats chiffrés. Ainsi pour les exemptés. Sont exemptés, les consuls par convention tacite, mais aussi, en 1365 avec certitude, les mendiants, les nobles (ceux-ci absents de Puy-Saint-Front) et les ecclésiastiques. Pour les clercs cependant on distinguera à la suite d'un procès, les »clericaliter viventes« des autres clercs. Tout ceci n'a rien que de très ordinaire à l'opposé de la rotation des feux à l'intérieur d'un même groupe familial, dont l'auteur parle aux pages 127 et 195. C'est même ce système de rotation qui ferait des exemptés un groupe en moyenne aussi nombreux que celui des »taillés« (en 1454-1455, on compte même 71% d'exemptés). L'auteur se retrouve donc du côté des partisans des »chiffres forts«, côté Lot-Fourquin contre Dollinger pour Paris. Attendons d'autres études comparables pour savoir si un nombre aussi considérable d'exemptés se rencontre ailleurs.

Marie-Thérèse KAISER-GUYOT, Bonn

Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol en Périgord, sous la direction de Charles HIGOUNET, Paris (Editions du C. N. R. S.) 1978, 192 pages, 11 cartes (Centre de recherches sur l'occupation du sol et le peuplement dans le Midi de la France, E. R. A. n° 443).

Dans l'avant-propos, Ch. Higounet situe ces recherches dans la lignée des ouvrages allemands sur la »Siedlungsgeschichte« et des thèses régionales françaises.

A. TOBIE (Occupation antique et carte archéologique: l'exemple de la région à l'ouest de Périgueux, p. 7-42) insiste sur les discontinuités de l'occupation; à Toscane et à Saint-Astier